Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 2 (1857)

Heft: 3

Artikel: Les troupes suisses au service étranger [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-328319

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE

SUISSE

→>> {6}∂}6} -<>> -

CONDITIONS D'ABONNEMENT: La Revue militaire suisse paraît deux fois par mois. Le prix pour l'année courante est fixé à 6 fr. On s'abonne directement chez Corbaz et Rouiller fils, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. Lecomte, capitaine d'étatmajor fédéral.

SOMMAIRE. — Les troupes suisses au service étranger (suite). — Des soutiens d'artillerie. — Formation des carrés avec la brigade. — Ordres du jour du général Dufour et des divisionnaires Ziegler et Veillon. — Nouvelles et chronique.

LES TROUPES SUISSES AU SERVICE ÉTRANGER.

 \mathbf{V} .

Naples prit pour la première fois des Suisses à son service, lorsqu'un prince de la famille des Bourbons monta sur le trône de ce royaume, en 1734. Une capitulation fut conclue pour vingt ans, et l'on fournit un régiment de la garde ainsi que deux régiments de ligne, formant un total de 5,810 hommes; en 1735, le régiment Wirz, qui était au service d'Espagne, vint à Naples, mais il ne fut toutefois envisagé comme capitulé qu'en 1764. Durant la guerre de la succession d'Autriche (1742-1748), les Suisses montrèrent beaucoup de bravoure, et se distinguèrent particulièrement à l'attaque de Fagiola, à la défense du quartier général du roi à Velletri, et à la conquête de Novi et de Pavie, ainsi qu'au coup de main tenté sur Cordagna. A la bataille de Plaisance, quatre régiments suisses au service d'Espagne et de Naples couvrirent la retraite de l'armée vaincue, et la sauvèrent d'une déroute complète par leur bravoure.

En 1754 et en 1774, la capitulation fut renouvelée chaque fois pour vingt ans; cependant les quatre régiments n'en formèrent plus que deux à partir de 1778, et furent envisagés comme régiments étrangers. Ils prirent part aux malheureuses campagnes de 1798 et 1799, et furent congédiés après la prise de Naples par les Français.

¹ Traduit de la Schweizerische-Militär-Zeitung; voir les numéros 4, 6, 7 et 11 de l'année 1856.

A la suite des troubles qui eurent lieu à Naples en 1820 et les années suivantes, le gouvernement napolitain conclut, en 1825, une nouvelle capitulation avec Lucerne, Uri, Unterwald et Appenzell (Rhodes-Intérieures); en 1827, avec Soleure, Fribourg, Schwytz, le Valais et les Grisons, et en 1829 avec Berne; cette capitulation devait expirer au bout de trente ans. Ces cantons devaient fournir quatre régiments de deux bataillons, présentant un effectif de 1452 hommes, plus une section d'artillerie de 39 hommes; mais ce chiffre ne tarda pas à être dépassé, de sorte que chaque régiment compta bientôt en moyenne 1600 hommes.

Dans les années 1848 et 1849, ces quatre régiments combattirent à Naples, en Sicile et sous les murs de Rome; ils se distinguèrent par leur calme et leur dévouement; la prise d'assaut de Messine et celle de Catane appartiennent aux plus beaux faits d'armes des temps modernes. En 1850, la couronne de Naples fit un traité avec les lieutenants-colonels Lombach et de Mechel pour l'enrôlement d'un bataillon de chasseurs, qui compta bientôt 1500 hommes, et prit rang dans l'armée napolitaine sous le nº 13. Toute la division suisse pouvait s'élever alors à près de 10,000 hommes.

De 1734 à 1855, Naples a eu à son service environ 35,000 Suisses.

C'est en 1505 que les papes prirent pour la première fois une garde du corps de 200 hommes, commandée par Gaspard de Silinen; lors de la prise de Rome en 1527 par l'armée impériale sous le commandement du duc de Bourbon, elle combattit pendant six heures avec le plus grand courage contre les lansquenets, et fut anéantie jusqu'au dernier homme; mais 800 ennemis périrent avec elle. Cette garde du corps fut reconstituée en 1548 et subsista jusqu'à nos jours, où elle défendit, en novembre 1848, le Vatican contre les Romains insurgés.

Outre cette garde du corps, les premières troupes auxiliaires entrèrent au service des papes en 1510. Grâce à l'intermédiaire du cardinal Schinner, Jules II, cet ennemi acharné des Français, enrôla 800 hommes, commandés par le landammann Imhof d'Uri, qui devaient être employés contre les Français, bien que le but ne fût pas indiqué. Mais ceux-ci surent si bien fermer les passages et corrompre les chefs à prix d'or, que le corps entier, quelques semaines après, partit de Chiasso où il campait, et rentra dans ses foyers, où il fut reçu avec tout le mépris qu'il méritait. Cette campagne, connue sous le nom de campagne de Chiasso, se termina sans gloire, et suscita tout le courroux du pape. En 1517, Gaspard de Silinen chercha à recruter un régiment; malgré les défenses des cantons, il réunit 3,000 hommes, mais il tomba, près de Rimini, dans une embuscade que lui

avaient dressée 8,000 Espagnols, et d'où un petit nombre seulement parvint à s'échapper; les chefs et les officiers furent presque tous tués. L'an 1520, les cantons permirent au pape d'enrôler 6,000 hommes, qui, après avoir été fort bien traités, durant six mois dans la marche d'Ancône et grassement payés, rentrèrent dans leurs foyers sans avoir aperçu l'ennemi. Le peuple se moqua de cette campagne pacifique, qu'il appela ironiquement campagne des chiffons (Leinlackenzug). L'année suivante, Zurich envoya au secours du pape 2,700 hommes, sous le commandement de George Berger, lesquels, se trouvant bientôt au nombre de 8,000, combattirent dans les rangs de l'armée austropapale, malheureusement contre leurs propres compatriotes; les débris de ce corps d'armée rentrérent au pays en 1522. En 1526, les colonels Antoine d'Erlach, Jaques May, Guillaume de Hertenstein et François Ambruster levèrent pour le pape 8,000 hommes, qui furent licenciés la même année. Le pape Paul IV reçut en 1557 les dernières troupes auxiliaires, qui, au nombre de 3,000 hommes, se distinguèrent près de Cagliano, sous le commandement de Melchior Lussy, et laissèrent les trois quarts des leurs sur le champ de bataille.

Trois siècles plus tard, c'est-à-dire en 1832, on vit de nouveau des Suisses au service du pape. Le gouvernement papal conclut avec le comte de Salis-Zizers une capitulation pour deux régiments, qui recurent le nom de " régiments étrangers. " Chaque régiment comptait deux bataillons divisés en 12 compagnies de 172 hommes chacune, soit 2,125 hommes avec le corps d'officiers. Celui-ci, de même que la plus grande partie des soldats, se composait de Suisses; il y avait en outre une compagnie d'artillerie de 147 hommes, de sorte que les régiments suisses présentaient un effectif de 4,397 hommes. En 1848, ils combattirent sous le général Durando dans l'Italie supérieure, et disputèrent aux Autrichiens le mont Berico près de Vicence, où ils se couvrirent de gloire, d'après le témoignage même de leurs adversaires. Ils furent congédiés à l'époque où éclata la révolution de Rome; leurs réclamations n'ont été réglées que dans ces derniers temps. Il n'y eut que la batterie qui prit part à la défense de Rome par Garibaldi. En 1852, le général de Kalbermatten fut chargé de la formation de deux régiments suisses ou étrangers, qui jusqu'à présent n'ont pu toutesois atteindre le chiffre voulu.

Nous pouvons évaluer à 40,000 hommes le nombre des Suisses qui ont été au service du pape.

La république de Venise fit, en 1573, les premiers enrôlements en Suisse, et, à partir de cette année jusqu'en 1719, elle employa les Suisses principalement contre les Turcs, pour protéger ses possessions en Dalmatie, et pour faire des conquêtes en Grèce ou pour les garder.

Cette république avait en moyenne 2 à 3,000 hommes à sa solde; ce service était assez recherché, à cause de la paie élevée et du butin considérable qui se partageait entre les soldats, mais il coûtait beaucoup de monde. En 1687, la compagnie franche d'Augsburger (400 hommes de Berne) fut presque entièrement détruite, de même que le régiment de Roll, composé de 2,400 hommes, dont il ne revint que 250. En 1686, le colonel Schmid et plus tard le colonel Heller conduisirent 3,200 hommes devant Négrepont, dans la Morée; ils se distinguèrent particulièrement au siège sanglant de cette place de même qu'à la défense de la citadelle de Zara. En 1715 et 1716, trois régiments entrèrent au service de Venise, sous les colonels Muller, Stockar et de Salis; ils firent trois campagnes sous le fameux général de Schulenberg, et furent licenciés à Corfou après la prise de Passarowitz. Ces régiments furent les derniers que Venise leva. Le nombre total des Suisses au service de cette république est évalué à 26,300 hommes.

L'Angleterre a eu, en 1691, des Suisses à sa solde pour la première fois; un bataillon de 800 hommes combattit pour elle en Piémont sous le colonel Henri Oberkan, de Zurich, et fut incorporé en 1694 dans le régiment suisse de Sacconay qui servait en Hollande, mais qui fut stipendié par l'Angleterre jusqu'en 1697, époque à laquelle il rentra au service de la Hollande. Pendant près d'un siècle, il n'y eut plus de Suisses au service proprement dit de l'Angleterre, mais des régiments suisses capitulés avec la Hollande, comme nous l'avons dit à l'article concernant cette puissance, combattirent en Angleterre et en Ecosse pour le prince d'Orange, qui monta sur le trône d'Angleterre sous le nom de Guillaume III. En 1795, le régiment suisse de Meuron passa du service de Hollande à celui d'Angleterre et combattit, jusqu'en 1806, dans les Indes-Orientales. Ses compagnies de chasseurs et de grenadiers prirent part à l'assaut décisif de Séringapatnam. On peut juger de l'énormité du butin qui se fit au sac de cette ville, par cette circonstance que les officiers reçurent, d'après leurs grades, de 10,000 à 75,000 fr. En 1806, ce régiment revint en Europe et tint garnison successivement à Gibraltar, en Sicile et à Malte; il passa en 1809 dans le Canada et fut congédié en Angleterre sept ans plus tard.

Dans la même année (1795) où le régiment de Meuron entrait au service de l'Angleterre, le colonel de Roll recrutait à Constance un régiment pour cette puissance; dès le début, ce régiment fut frappé d'un terrible malheur. Le bâtiment sur lequel était le premier bataillon qui se rendait en Corse, périt en 1796 sur les côtes de cette île, à peu près comme la frégate française la Sémillante en 1854. Dans les années 1801 et 1805, ce régiment combattit en Egypte, où il perdit

beaucoup de monde dans le combat d'El-Hanat. Il fut congédié également en 1816.

En 1800, les Anglais enlevèrent aux Espagnols l'île de Minorque, où deux bataillons des régiments Ruttimann et Jan furent faits prisonniers. Ils passèrent au service de la Grande-Bretagne, sous la dénomination de "régiment de Minorque, " et furent commandés par le colonel anglais Stuart. Ce régiment brilla surtout à la bataille d'Alexandrie, où un soldat, nommé André Lutz, s'empara du drapeau de la 2^e demi-brigade française d'infanterie légère. A la suite de cette action d'éclat, le régiment prit rang dans l'armée anglaise sous le nº 97 et avec la dénomination de "régiment allemand de la reine. " Nous voyons ce corps figurer plus tard en Espagne dans les batailles de Vimiero et de Talavera; en 1811, il retourna en Angleterre, presque complétement détruit, et fut licencié en 1816.

Dans la campagne de 1799, les régiments d'émigrés suisses Salis, Courten, Rovéréa et Bachmann, combattirent avec l'armée autrichienne, à la solde de l'Angleterre. De leurs débris se forma en 1801 dans la Styrie le régiment de Wattenwyl, qui contribua la même année à la défense de Porto-Ferrajo dans l'île d'Elbe. Il comptait environ 1,000 hommes; plus tard il se rendit à Alexandrie, puis en Sicile, et en 1806 dans la Calabre, où il se distingua particulièrement à la bataille de Maida le 4 juillet; quatre compagnies de fusiliers qui ne purent pas donner ce jour-là, montrèrent une telle attitude qu'un régiment de cavalerie française qui s'avançait sur elles, n'osa pas les attaquer. Un caporal de la compagnie des chasseurs d'Erlach fit prisonnier le général français Compère. Après avoir tenu garnison à Gibraltar, ce régiment se battit en 1814 dans le Canada contre les troupes des Etats-Unis, et fut congédié en 1816.

En 1805, un baron nommé Frohberg chercha à enrôler à Trieste pour le compte de l'Angleterre un régiment suisse, qui se compléta l'année suivante à Constantinople par des Grecs et des Monténégrins; il ne comptait qu'un petit nombre de Suisses comme officiers, et fut licencié en 1807, après s'être révolté et avoir égorgé ses chefs. On ne saurait considérer, ainsi qu'on l'a fait quelquefois, ce régiment comme un régiment suisse.

En récapitulant le nombre des Suisses au service de l'Angleterre, on voit qu'il s'élève approximativement à 8,000 hommes.

La Prusse a compté beaucoup de Suisses sous ses drapeaux, mais non pas de troupes suisses capitulées. Ce n'est qu'en 1814, lorsque le canton de Neuchâtel fut de nouveau réuni à la Prusse, qu'il se forma un bataillon suisse qui fut incorporé dans la garde royale. Il comptait 400 hommes, dont deux tiers de Neuchâtelois et un tiers de Suisses. D'après un ordre émané du roi, en 1842, ce bataillon a pu aussi recevoir des Prussiens, mais seulement en qualité de volontaires pour une année, afin de porter l'effectif à 448 hommes. Ce corps existe encore comme bataillon de chasseurs de la garde, mais il ne s'y trouve que fort peu de Suisses.

La Suède chercha aussi, sous le roi Charles IX (1611), à faire une capitulation avec la Confédération, mais elle essuya un refus, Gustave-Adolphe renouvela cette tentative en 1630 auprès de la Diète réunie à Baden, mais sans avoir plus de succès. Ce n'est qu'en 1632 que son ambassadeur, le baron de Rasche, obtint le consentement tacite de Zurich et de Berne pour l'enrôlement de deux régiments de 1800 hommes chacun, par les colonels de Weiss et d'Escher. Ces régiments se distinguèrent dans les batailles de Lutzen et de Nördlingen; ils furent presque détruits à cette dernière affaire et cessèrent dès lors de former des corps séparés; selon toute apparence, ces débris furent répartis dans les troupes suédoises.

DES SOUTIENS D'ARTILLERIE.

Il est un service de campagne fort important qui, chez nous, par suite de notre organisation tactique, se trouve un peu négligé, c'est celui des soutiens d'artillerie. Dans d'autres armées les compagnies d'artillerie sont assez nombreuses pour qu'une partie des hommes suffise au service d'escorte des pièces. Chez nous ce service incombe surtout à l'infanterie et aux carabiniers, mais il n'y avait rien dans nos règlements à cet égard. Cette lacune vient d'être en partie comblée par une Instruction sur le service des détachements attachés comme soutiens aux batteries d'artillerie, imprimée à Berne et distribuée officiellement aux officiers en activité.

Voici le contenu de cette instruction :

Des escortes d'infanterie ou de cavalerie sont attachées aux batteries d'artiflerie pour les marches à proximité de l'ennemi et dans les combats, afin de les protéger dans des rencontres ou des attaques imprévues, auxquelles on peut toujours être exposé, même de la part de troupes inférieures en nombre.

Ces escortes prennent le nom de soutiens des batteries.

Le but auquel sont destinés les soutiens des batteries leur impose comme règle générale d'être toujours à proximité de la batterie, afin d'être prêts à repousser toute attaque de l'ennemi.

A cause de la petite proportion de la cavalerie dans notre armée, l'infanterie est